

## Conseil municipal du 15 juin 2020

Le quorum est atteint : 12 conseillers présents à l'ouverture de la séance  
Secrétaire de séance : Amandine Mézy  
Secrétaire auxiliaire : Véronique Lapacherie  
Absents : Jérôme Belin a donné procuration à Mas Cédric – Jean-Luc Bernard – Thierry Segond

### 1- Approbation du CR du CM du 2 juin 2020

Le compte rendu est adopté à l'unanimité

### 2- Suite des votes des délégués aux commissions :

Commission PLUi : Tatiana Liachenko - Bruno Soullier – Sébastien Gallineau – Amandine Mézy – Mejecaze Jean Paul -

Commission appel d'offres : Martial Serrau – Jean-Paul Méjecaze – Bruno Soulier – Dimitri Martinez – Belin Jérôme -

Vote à l'unanimité

### 3- Délégué SYDED (Environnement) : Bruno Soulier - Vote à l'unanimité

4- Délégués à la FDEL : Jacques Coldefy titulaire, Suppléant Dimitri Martinez –  
Vote à L'unanimité.

5- Régularisation loyer du salon de coiffure Stella PAGES: Rappel du mois de Mai et Juin par rapport à la révision du bail qui a lieu tous les 3 ans augmentation de 28,01€ par mois pour 3 ans - Vote à l'unanimité.

6- Vote subventions aux associations : Deux associations ont été ajoutées (la boule Livernonaise et la Cazelle aux jeu).

Le Conseil Municipal, décide avec un vote à 8 POUR et 3 abstentions (Mejecaze Jean Paul – Gallineau Sébastien – Mézy Amandine présidents de diverses associations) l'attribution des subventions aux associations au titre de l'année 2020 pour un montant de 20 850€ sur le compte 6574.

- Reissa: 18000€
- Association Locale Associative : 170€
- Amicale des Sapeurs-Pompiers : 500€
- Les Gais Lurons : 100€
- Les Amis de la Bibliothèque : 30€
- Association des Parents d'élèves : 200€
- Participation transports Piscine école : 400 €
- Association les secouristes : 300€
- Association Entraide Coups Durs : 100€
- Association Sportive de Livernon : 300€
- Ceux de la Pierre Martine : 200€
- Mémoire et Patrimoine : 200€
- Jumelage : 1000€
- L'outil en Mains : 100€

- La Boule Livernonaise : 150€
- La Cazelle aux Jeux : 100€
- 

Pour l'année prochaine il est envisagé des demander aux associations de nous faire une demande de subvention, de fournir les comptes rendus d'AG - comptes rendus financiers et prévisionnels. En fin d'année il sera demandé un compte rendu et invitation aux AG.

7- Participation aux frais de fonctionnement des écoles pour les communes rattachées :  
montant 1 300 €/enfants maintenu (la dernière augmentation a été effectuée en 2016/2017)  
- Vote à l'unanimité

8- Vote des taux d'imposition : taux qui n'ont pas été augmentés depuis 2006 Maintien des taux - vote à l'unanimité

9- Débat d'orientation budgétaire : Débat pour arbitrer les dépenses d'investissement et de fonctionnement. Plusieurs programmes proposés en investissement (maison Courdès – Cœurs de Village – remplacement de candélabres...)

10- Abonnement Assainissement Lot Habitat : En 2014 des montants de consommation et d'abonnement d'assainissement ont été facturés à tort à Lot Habitat pour un montant de 434,14 €. Il convient de les accepter en non-valeur.  
Vote à l'unanimité.

11- Créances éteintes dossier de surendettement : Décision de la commission de surendettement pour une famille pour effacement de leur dette d'un montant de 500.43 € au service assainissement. Vote à l'unanimité

12- Infos Diverses :

- Réunion Mercredi 17 Juin pour dossier Maison Courdès et Ecobarri
- Organisation de la future distribution des derniers masques aux Livernonais
- Discussion autour du flash info de Livernon de Juin qui paraîtra aux vu du décalage lié au COVID-19 courant Juillet.

Aucun autre point étant à l'ordre du jour la séance est levée à 0h30